**Communiqué Intersyndical Université de Montpellier**

Mardi 12 mai 2015 a eu lieu le deuxième Comité Technique qui devait se prononcer une dernière fois sur les implantations des directions et services communs de l'Université de Montpellier.

Lors du 1er CT, le 30 avril 2015, les représentants des personnels, tous syndicats confondus, avaient émis un avis défavorable à l'unanimité parce que, au même titre que les membres du CHSCT, ils ont considéré que les informations nécessaires à l'analyse des situations étaient très largement insuffisantes pour rendre un avis éclairé et utile.

Ce deuxième passage du texte en CT était donc le résultat de cet avis unanimement défavorable.

Cependant, la Direction a soumis exactement la même proposition sans apporter aucune information complémentaire par rapport au CT précédent.

L'ensemble des syndicats, à l'exception de deux des représentants de l'UNSA Education a donc logiquement reconduit son avis défavorable.

**Quelles sont les conséquences de cette situation inédite ?**

Malgré toutes les interventions des élus opposés à cette proposition, la direction a décidé de persister dans les choix qu'elle propose sans tenir compte des demandes des représentants du personnel.

Le Président pourra donc proposer son projet d'implantations pour approbation lors du prochain CA.

**Le message est donc très clair : la Direction se moque de l'avis des instances et encore plus de celui des personnels.**

A ce stade de la mise en place de la nouvelle Université de Montpellier, cette attitude est inadmissible. Cela présage en effet les pires difficultés pour la prise en considération des situations difficiles que tous les agents concernés par la mobilité en cours pourraient rencontrer et rencontrent déjà.

Afin d'être au plus près de vos préoccupations et de les faire valoir auprès de la direction, nous vous proposons de participer à l'une des **3 Assemblées Générales** (Richter, Centre-Ville, Triolet) que nous allons organiser dans le courant de la dernière semaine du

mois de mai 2015. Vous pourrez au cours de ces rencontres nous exposer les difficultés que vous rencontrez dans le cadre de ce processus de fusion en cours (mobilité, implantations, missions…).

CGT FERC,
FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB),
Sgen-Cfdt,
SNPTES,
Sud Education